



ATELIER VÉLO SOLIDAIRE DES VIENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE VENDREDI 31 JANVIER 2020 COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Atelier Vélo Solidaire des Viennes a eu lieu le vendredi 31 janvier 2020 à la Maison des Associations de Troyes.

L'assemblée est présidée par Didier LEBRUN, président de l'association, assisté de Gilles DENAIX, trésorier, Thibaut TERREY et Christelle PORTIER, tous deux adhérents.

Une feuille de présence a été établie et signée par les 29 membres présents.

On note la présence des membres de droit : M. Alain ANDRÉ représentant la Mairie de Sainte-Savine et M. Marc BRET, représentant la Mairie de Troyes.

L'assemblée délibère selon l'ordre du jour :

I – REMERCIEMENTS ET RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le président remercie :

- la Maison des Associations de Troyes pour l'accueil,
- les élus présents : MM. ANDRÉ et BRET,
- les personnes présentes,
- les adhérents, donateurs et bénévoles qui participent au succès, à l'activité croissante et à la bonne santé de l'association.

Il remercie les **adhérents** pour leur confiance et leurs encouragements. **Il émet le vœu qu'il y ait un retour participatif plus important de la part des adhérents de l'association.**

Qu'ils soient particuliers ou collectivités, il remercie les **donateurs** de vélos ou de pièces, matières premières indispensables à l'activité de rénovation de l'association ; en particulier, la Police Nationale qui a donné un lot de vélos déclarés en état d'abandon. Ces vélos non réclamés par leur propriétaire, étaient auparavant détruits. Maintenant ils sont cédés à l'association pour une remise en état, dans le circuit de l'activité solidaire.

Il remercie également pour leurs dons les établissements Chailley et Décathlon avec lesquels un partenariat s'est mis en place : achat d'outils, de consommables. Il n'y a pas de concurrence commerciale entre l'association et ces commerces : nos adhérents et les clients de ces sociétés forment des populations avec des moyens et des besoins très différents.

Il adresse également ses remerciements aux **bénévoles** : ceux qui participent régulièrement aux séances d'atelier et ceux qui se sont investis pour l'informatique, la communication, la comptabilité-trésorerie, les achats, la gestion de l'atelier, la formation mécanique,...

Le président se réjouit que se soit constituée une équipe où l'amitié, l'humour et l'esprit d'entraide permettent d'accueillir les adhérents convenablement et dans la bonne humeur malgré les conditions matérielles assez peu confortables.

Il souligne l'intérêt d'une coopération très positive (et inter générationnelle !) qui s'est établie depuis deux ans avec des élèves de l'IUT dans le cadre de leur formation sur le thème de la communication (site Internet, photos, vidéos ciblées, interviews, affiches, flyers...). Il souhaite développer l'action de l'association à l'égard des étudiants, renforcer l'autoréparation et la vente de vélos à leur intention, coopérer avec l'association étudiante « La Roue Verte ».

Le président rappelle un des objectifs principaux de l'association : donner à chaque citoyen une mobilité peu coûteuse, saine, écologique et conviviale sur des distances de quelques kilomètres. Il conclut en précisant que le cap de ces objectifs — sociaux et environnementaux — est bien tenu et remercie encore tous ceux qui y participent.

II – RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER

Le trésorier commente le compte de résultat ci-après.

Charges		Produits	
ACHATS	2 413,84	VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	7 567,58
Achat d'études et prestations de services	274,00	Ventes de produits finis	5 116,80
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 300,97	Prestations de services	310,00
Fournitures administratives	77,32	Ventes de marchandises	2 091,95
Autres matières et fournitures	152,96	Produits des activités annexes	48,83
Achats de marchandises	608,59	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 500,00
SERVICES EXTÉRIEURS	1 581,52	Subventions reçues	1 500,00
Locations	890,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 477,17
Primes d'assurance	691,52	Collectes	299,00
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	700,29	Cotisations	3 176,50
Publicité, publications, relations publiques	475,77	Produits divers de gestion courante	1,67
Frais postaux et de télécommunications	183,52		
Services bancaires et assimilés	41,00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	241,42		
Charges diverses de gestion courante	241,42		
Total charges	4 937,07	Total produits	12 544,75
Résultat (excédent)	7 607,68		

Contributions en nature

RÉPARTITION PAR NATURE DE CHARGES	38 049,00	RÉPARTITION PAR NATURE DE RESSOURCES	38 049,00
Personnel bénévole	38 049,00	Bénévolat	38 049,00
Total charges	38 049,00	Total produits	38 049,00

Toutes les opérations sont libellées en €.

Au titre de l'année 2019, l'association compte un effectif de 238 adhérents (contre 235 en 2018).

DEPENSES (charges)

La ligne « achat d'études et prestations de services » : 274,00 € correspond au projet communication réalisé par l'IUT.

La ligne « fournitures d'entretien et de petit équipement » : 1 300,97 € représente notamment l'achat de deux pieds de réparation et de pneus neufs en plus grande quantité.

RECETTES (produits)

La ligne « ventes de produits finis » : 5 116,80 € correspond à la vente de 122 vélos (vendus grâce aux bénévoles actifs plus nombreux).

La ligne « ventes de marchandises » : 2 091,95 € est constituée de la vente des pièces détachées.

L'association perçoit 1 500,00 € de subventions.

La ligne « collectes » : 299,00 € représente les dons en numéraire envers l'association.

La ligne « bénévolat » pour un montant de 38 049,00 €, soit 3 000 heures, représenterait presque deux ETP (équivalents temps plein).

Par un vote à l'unanimité, l'assemblée reconnaît la bonne tenue de la comptabilité et donne quitus au trésorier pour l'exercice 2019.

III – RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE TRESORIER

Quelques exemples dans le « volet social » de l'association

L'association a participé, par exemple, à un prêt gracieux d'un vélo, permettant à une jeune femme d'obtenir un emploi. Cette dernière passe actuellement son permis de conduire et peut ainsi gérer sa vie de famille.

Les bénévoles de l'association ont aidé à préparer 8 VTT pour équiper un centre d'adolescents en difficultés à Rosières-près-Troyes, il s'agit du centre éducatif et d'insertion professionnelle (CEIP) l'Essor.

Des pneus d'occasion ou du matériel d'éclairage ont été donnés à des personnes en difficulté.

On peut également noter une assistance rapide à quelques livreurs à vélo (crevaisin,...)

Bilan des manifestations

- journée sécurité chez Michelin : le 11 juin
- animation au cours de la fête du Parc des Moulins : le 30 juin
- forum des associations de Sainte-Savine : le 8 septembre
- fête de la mobilité, quai du Préau : le 22 septembre

IV – ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU

Avant de procéder aux élections, le président rappelle qu'il convient d'être à jour de sa cotisation pour pouvoir voter. Il demande à l'assemblée si elle autorise le vote à main levée et elle accepte. Il signale qu'une procuration a été donnée au président par Jacques DAUNAY, adhérent.

Résultats :

Poste de président :

Candidat : Didier LEBRUN

Votants pour : 30 voix ;

Votants contre : 0 ;

Abstentions : 0

Elu : Didier LEBRUN

Poste de secrétaire :

Candidat : Thibaut TERREY

Votants pour : 30 voix ;

Votant contre : 0 ;

Abstentions : 0

Elu : Thibaut TERREY

Poste de trésorier :

Candidat : Gilles DENAIX

Votants pour : 30 voix ;

Votants contre : 0 ;

Abstentions : 0

Elu : Gilles DENAIX

Poste de secrétaire adjointe :

Candidate : Anne-Marie CHARPENTIER

Votants pour : 30 voix ;

Votant contre : 0 ;

Abstentions : 0

Elue : Anne-Marie CHARPENTIER

V – QUESTIONS DIVERSES

Recherche d'un local

Nous savons gré à la commune de Sainte Savine de nous permettre d'exister grâce au prêt d'une surface appréciable. Mais les locaux dont nous disposons ne sont plus adaptés. Même si on peut passer sur les conditions inconfortables dans lesquelles nous travaillons, il faut surtout regretter la perte de temps, le manque d'efficacité que ces conditions impliquent : le temps perdu à la manutention des vélos stockés, l'impossibilité de travailler en dehors des séances pour cause d'encombrement de l'atelier, l'organisation difficile, les outils que nous ne pouvons pas acheter faute de place, le service civique que nous ne pouvons pas accueillir alors que nous avons l'agrément depuis plus de 2 ans, le travail de secrétariat systématiquement reporté au domicile des bénévoles...

Le président déplore avec un peu d'amertume que des activités associatives de loisirs soient souvent mieux hébergées que des activités associatives de services et propose, sans illusions, de verser un loyer annuel de 4000 à 5000 € à une collectivité qui accueillerait l'Atelier Vélo Solidaire dans de meilleures conditions.

Prévision de manifestations pour 2020

- Fête du Parc des Moulins : fin juin
- Forum des associations à Sainte-Savine : début septembre
- Écol'Aube festival

∞ ∞

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19 h 45.

Le président,




Didier LEBRUN

Le trésorier,



Gilles DENAIX

Le Secrétaire,



Thibaut TERREY